

Guy Achard-Bayle

De l'extra- à l'intraprédicatif : polyvalence de Si ?

Résumé

Sur la base de travaux que j'ai pu entreprendre sur la polyphonie de corrélations *Si P, Q*, je me propose dans cet article de montrer qu'un certain nombre de propositions subordonnées introduites par Si, dans l'ordre : *Si P, Q* ou : *Q (,) si P*, ne se rangent pas toutes, ou toujours aussi facilement que les exemples des grammaires ne le laisseraient croire, dans les deux grandes catégories syntaxiques et sémantiques qu'on leur assigne traditionnellement : les circonstancielles (hypothétiques ou conditionnelles) vs les interrogatives indirectes (complétives, percontatives). Je me propose d'explorer cette zone de *confusion* où la condition et l'interrogation ne se distinguent plus nettement, et de chercher au travers d'exemples attestés à expliciter et justifier la complémentarité des deux interprétations, sinon leur continuité.

Introduction

Un certain nombre d'études en syntaxe et sémantique, voire la plupart, considèrent Si comme un outil « bon à tout faire. » J'ai consacré deux études (2005, 2006) à sa supposée polysémie. Je dis « supposée » dans la mesure où d'une part on arrive à recenser jusqu'à trente nuances sémantiques du seul introducteur subordonnant hypothético-conditionnel (Banys 2001) ; d'autre part où j'ai proposé dans ces études une lecture macrosyntaxique et discursive qui tend à montrer (i) que le contenu sémantique déterminant n'est pas tant celui de Si que celui de Si P — et plus exactement de Si P dans la corrélation Si P, Q ; et (ii) que ce contenu est, lui, déterminé par le co- ou le contexte : à commencer certes par la relation logique et aval instaurée par les prédications successives de P et Q, mais sans négliger pour autant les relations (concessives, argumentatives, échoïques, topicales...) qu'une Si P peut entretenir, métadiscursivement, en amont — d'où sa double portée.

Quant à la polyphonie fréquente des divers types sémantiques de Si (P, Q) recensés, qui incite à unifier leur interprétation, elle vient de ce que d'une part l'introducteur, de l'autre la corrélation entrent dans une série de relations co- et contextuelles qui font de l'énonciation et de l'énoncé

soumis à condition une chambre d'écho : un écho à des croyances ou des savoirs, plus ou moins partagés, présupposés, admis par nature ou convention ; mais dont la valeur de vérité est suspendue, dans cet espace et par cet acte énonciatifs, le temps d'une supposition, plus ou moins réalisable certes, en tout cas négociable par les interlocuteurs.

Je propose ici de poursuivre ce travail en confrontant plus radicalement les Si P adverbiales (circonstancielle) et les Si P percontatives (interrogatives indirectes)¹. Certes la chose n'est pas tout-à-fait nouvelle. Des tentatives ont eu lieu dans ce sens, dont les plus éclatantes sont celles de Moignet (1974, 1981) et Martin (1983) — suivant aussi Guillaume et Jespersen. Mais leur démarche est d'une part assez rapide (Moignet 1974 : 260–265 ; Martin 1983 : 98–99, 138), d'autre part limitée à des exemples à la fois peu nombreux et fabriqués. Je préférerais ainsi suivre une autre démarche (Le Goffic 2000, suivant Damourette & Pichon), même si (au moins) un point commun existe entre les uns et les autres : la reconnaissance d'une forme de base *qu-* (ou *K-*), à laquelle se rattache Si, qui est un « marqueur de variable » (Le Goffic 2002 : 315) permettant à la fois d'intégrer syntaxiquement et de « suspendre » (Martin 1983 : 99) la valeur assertive de la proposition intégrée, qu'elle soit complétive ou circonstancielle :

(0) *S'il vient, je t'informerai.*

Si l'on prend en effet pour critères la fonction argumentale ou non de Si P et sa participation ou non à la prédication Q (P intra- vs extrapredicative), il apparaît, notamment grâce aux tests de déplacement / détachement et de pronominalisation ou de reprise pronominale, qu'une continuité existe bien, en termes de lexique-grammaire, qui mène insensiblement d'une complétive à une circonstancielle :

(0a) *Je te préviendrai s'il vient. → S'il vient, je te préviendrai.*

(0b) *Je ne sais pas, si l'on pouvait faire d'une pierre deux coups...*
(Attesté, entendu à la radio)

¹ Pour un dernier état sur la question, cf. Defrancq (2005).

(0c) *Je me demande s'il viendra.* → *Je me le demande.*

(0d) *S'il vient, je te préviendrai.* → **Je te le préviendrai* /+ *Je t'en préviendrai.*

(0e) *S'il vient, je t'informerai.* → *Je t'en informerai.*

Plan

Mon étude et ma démarche consisteront donc essentiellement en l'exploration des *marges* de la condition et de l'interrogation ; en fait de *marges*, j'explorerai cette zone où l'une et l'autre se rejoignent, ou ne se distinguent plus nettement. Je présenterai pour commencer (1) la problématique de cette zone floue, *in medias res*, par l'analyse d'un exemple attesté. Après un premier bilan (2), je tracerai et justifierai (3) l'évolution qui m'a conduit de la polysémie circonstancielle de Si à sa polyvalence d'introducteur de conditionnelle comme d'interrogative (indirecte). Les deux dernières parties me permettront (4) d'explorer de nouvelles zones de *confusion*, et (5) de proposer, sur la base d'un autre exemple attesté, un compromis pour en sortir.

1. *In medias res* : aux marges de la condition et de l'interrogation

Je vais d'emblée aborder par un exemple cette zone où s'estompent les limites qui séparent la subordonnée interrogative indirecte et la circonstancielle, toutes deux introduites par Si. L'exemple est une transcription de l'oral (et lui-même l'oralisation d'un texte écrit)² :

(1a) *Elle ne dit pas si je suis candidate.* (France Inter, journal de 13h, 21 août 2006, sur le discours de S. Royal invitée de la Fête de la rose le dimanche 20 août, à Frangy en Bresse, Saône-et-Loire)³

² Le journal de 13h de France Inter reste en ligne 24h, mais n'est ni enregistrable ni podcastable comme le sont ceux de 8 et 19h. J'ai néanmoins pu le réécouter toute l'après-midi du 21 août 2006 et vérifier le schéma prosodique.

³ Voir la version du *Monde* en ligne le 21 août 2006 : « Elle a fait un pas de plus vers sa candidature officielle en s'engageant, pour la première fois, sur le terrain des promesses : “*Si je suis en situation, la valeur travail sera reconstruite.*” “*Si je suis en situation, a répété M^{me} Royal, nous ferons de la France le pays de l'excellence environnementale. (...) La France aura une parole qui porte dans le monde.*” »

Pour comprendre en quoi cet exemple a pu retenir mon attention, il faut le prononcer tel que je l'ai entendu, c'est-à-dire sans la prosodie particulière (intonative et rythmique, et notamment la pause) qu'on pouvait attendre, avec une pause, et qu'on aurait en :

(1b) *Elle ne dit pas // Si je suis candidate.*

≈

(1c) *Elle ne dit pas : « Si je suis candidate... »*

Il faut donc prononcer (1a) avec une seule courbe mélodique, unique et unie, ascendante / descendante :

(1d) *Elle ne dit pas si je suis candidate.*



Ce schéma prosodique induit une interprétation Verbe + Complément, autrement dit une interprétation de la subordonnée comme une complétive interrogative indirecte (une percontative dans le vocabulaire Damourette & Pichon, puis Le Goffic et Fournier), alors même que la première personne du sujet et du verbe de cette apparente interrogative indirecte ne renvoie évidemment pas au locuteur (le journaliste rapporteur de propos) mais à l'énonciateur (des propos rapportés). Autrement dit, à première écoute, (1a) est à la fois entendue (au double sens du mot « entendre ») syntaxiquement comme (1e) et sémantiquement ou discursivement comme (1f) :

Voir aussi la version du *Figaro* en ligne (même date) : « Tout en évitant de se déclarer complètement candidate, Royal s'est, pour la première fois, mise en situation de présidente. “Le rôle d'un chef d'État, c'est de fixer un cap et de veiller à ce qu'il soit tenu.” Répondant par avance aux partisans de l'ancien premier ministre Lionel Jospin, elle a récusé l'idée que “l'expérience” soit nécessaire pour diriger la France : “Ce qui compte c'est la capacité à mobiliser l'expérience collective.” [Changement de §] “Si je suis en situation”, a-t-elle répété avant de décliner ce qui pourrait être ses priorités : “La valeur travail sera reconstruite”, la France deviendra le pays “de l'excellence environnementale” ou encore la France “assumera de manière exemplaire ses devoirs envers les pays pauvres.” »

(1e) *Elle ne dit pas qu- P.*

(1f) *Elle ne dit pas si elle est candidate*⁴.

Du fait, toutefois, que cette manière de rapporter des propos est pour le moins originale, l'interprétation s'oriente alors — suivant mon expérience cela s'est fait dans un second temps et de manière bien plus métalinguistique — vers la forme ou le type du discours rapporté ; en l'occurrence, il me semble être un *mixte* de discours indirect (DI), direct (DD) et direct libre (DDL) : DI du fait du verbe de parole introducteur et de la fonction intrapredicative et argumentale du subordonnant dans la configuration syntaxique (1d) induite par la prosodie ; DD du fait de la 1^{ère} personne ; et DDL⁵ du fait de l'absence de pause, donc d'isolement du discours cité (au sens d'*îlot textuel*)⁶.

Comme il est parfois difficile de justifier le bien-fondé d'une interprétation spontanée lorsqu'elle fait l'objet d'une démonstration métalinguistique, je voudrais montrer ou faire voir la différence qu'il y a à mon sens entre la manière dont j'ai entendu et transcrit (1a) et :

⁴ Sur le rôle capital de la prosodie dans l'interprétation des diverses Si P circ., cf. de Vogüé (1992 : 133).

⁵ Pour le DDL, je m'appuie sur les travaux de Nølke et al. (2004) et sur Rosier (1999 : 266 sq.) qui l'étudie dans « un **continuum** allant d'une hétérogénéité montrée à une dilution » (op. cit : 269, souligné par elle).

⁶ Cf. Perrin (2003 : 63) : « Dans son usage *normal*, élémentaire, le langage est *transparent*, car il n'est que le moyen, le véhicule de ce qui est dit. Il n'est en rien l'objet de la communication. Les mots ne font que relayer conceptuellement ce dont il est question dans le discours (c'est-à-dire de tout autre chose que des mots et des phrases dont il se compose). Dans de nombreux cas cependant les mots ne font pas l'objet d'un usage *normal* et peuvent être dits plus ou moins *opaques*. Le cas le plus évident est celui des citations directes. Les mots cités peuvent être dits *opaques* dans le sens où il est bel et bien question de ces mots dans ce cas, au niveau de ce qui est ostensiblement communiqué, plutôt que de ce qu'ils représentent conceptuellement ». Et Perrin (2004 : 64) : « Dans le cadre d'un discours rapporté référentiel, l'élément rapporté n'est précisément qu'un simple objet de référence et n'est donc nullement activé dans le discours effectif du locuteur (...) Dans le cadre d'un discours rapporté modal, en revanche, l'élément rapporté est simultanément activé dans le discours effectif du locuteur et ne peut donc être assimilé à un simple objet de référence de ce qui est communiqué. »

- (2a) *Le général [de Gaulle] a laissé flotter l'incertitude jusqu'au 4 novembre [1965]. Ce jour-là, celui de la Saint Charles, les Français qui ont allumé leur poste de télévision ou de radio à 20 heures ont entendu le président de la République leur dire ceci : « Que l'adhésion franche et massive des citoyens m'engage à rester en fonctions, l'avenir de la République nouvelle sera décidément assuré. Sinon, personne ne peut douter qu'elle s'écroulera aussitôt et que la France devra subir — mais, cette fois, sans recours possible — une confusion de l'Etat plus désastreuse encore que celle qu'elle connut autrefois. » (Le Monde, 22 août 2006, « Moi, ou le chaos », article sur les premières élections au suffrage universel du président de la République française)*

Ici, on notera que le subordonnant *Que*, à valeur hypothétique (cf. *Sinon...*), n'a pas de fonction ou d'interprétation possible comme intégrateur argumental, quelle que soit par ailleurs sa relation avec le COD *ceci* cataphorique ; cela s'explique par le fait (i) de sa séparation, de son isolement du verbe introducteur de parole *dire*, et (ii) de sa fonction d'introducteur de la subordonnée P, qui elle-même introduit à Q, qui lui est corrélée :

- (2b) *[P] Que l'adhésion franche et massive des citoyens m'engage à rester en fonctions, → [Q] l'avenir de la République nouvelle sera décidément assuré.*

Il y a donc la même différence, en termes de macrosyntaxe, entre les subordonnées de (1a) et de (2a) qu'entre celles de :

- (3a) *Je demande qui m'aime.*

Vs

- (3b) *Je demande : qui m'aime me suive !*

Compte tenu du lexique-grammaire du verbe *demander*, la subordonnée de (3a) est totalement intégrée à la valence du verbe principal, celle de (3b) joue sur les deux tableaux prédicatifs :



- (3a) *Je demande **qui m'aime***

Vs

(3b) *Je demande : **qui m'aime** me suive !*

Il me reste enfin à dire à propos de (1a) que l'interprétation mixte que j'en fais (fusion-confusion entre complétive et subordonnée) me semble non seulement plausible par les conditions de son émission et de sa réception sonore, i.e. par le fait que le journaliste oralise un texte écrit, mais encore pour ces trois raisons :

- parce que les procédés de discours rapporté (DR) sont variés (mais, comme on l'a dit, inscrits dans un continuum) ;
- parce qu'ils ouverts à tous les *écarts* qui marquent ou veulent marquer socio-discursivement un genre ;
- enfin et surtout, et c'est tout l'objet de cette étude, parce que Si est à la fois un et polyvalent : hypothétique ou éventuel, et — ceci expliquant cela ou l'inverse — interrogatif, marqueur d'alternative dans ce cas, comme il était dans le précédent suspenseur de valeur de vérité.

Reprenons ces trois raisons :

1. En ce qui concerne la première, je renvoie à Perrin (2004), et comme lui à Blanche-Benveniste (1988)⁷, pour rappeler qu'il y a un continuum qui va de la rection forte à la rection faible du verbe de parole sur la subordonnée P de DR : du verbe à COD du type *qu-P* au verbe de parole en incise. Pour ma part, j'intercalerai ce que Le Goffic (1993 : 409, suivant Bally)

⁷ « Selon Claire Blanche-Benveniste (1988), [dans les cas où « la reprise est articulée à une clause métalinguistique *en incise* »] la séquence rapportée n'est pas forcément régie (ou n'est que faiblement régie) par le verbe *dire* (...) Délivrée des contraintes syntactico-sémantiques du verbe introducteur (qui agit à première vue comme un opérateur de discours rapporté référentiel lorsqu'il est en situation de régir une séquence discursive), la reprise peut alors être librement interprétée comme consistant non seulement, en tant que reprise, à *reproduire* un discours, mais simultanément à *produire* ce qui est communiqué par le locuteur. »

appelle « les “tours” intégratifs (“disloqués”) mais avec anaphore qui oriente vers l’interprétation percontative » :

(4a) *Si ça vous dérange, dites-le moi franchement.*

(4b) *Mais dites-le, si vous n’êtes pas d’accord*⁸.

Et même sans anaphore dans :

(4c) *Écrivez-moi si vous voulez venir*⁹.

2. En ce qui concerne la deuxième raison¹⁰ : l’écart syntaxique et discursif est ici permis et justifié, et même encouragé me semble-t-il, par l’étrangeté du propos rapporté lui-même : « Si je suis en situation » est employé plutôt que, ou au lieu de « Si je suis candidate », voire « élue. » De ce fait, le fragment rapporté P est deux fois « en mention » : une fois parce qu’il est précisément rapporté, une autre parce qu’il est exhibé en tant que tel, littéralement. Cette *exhibition*¹¹ permet d’expliquer le rapport au DDL (donc le maintien de la première personne)¹². C’est ce qui explique aussi, me semble-t-il, la manière peu orthodoxe dont *Le Figaro* le rapporte :

(5a) « *Si je suis en situation* », a-t-elle répété avant de décliner ce qui pourrait être ses priorités : « *La valeur travail sera reconstruite* », la France deviendra le pays « *de l’excellence environnementale* » (Le Figaro.fr du 21 août 2006)

⁸ « Avec *dire*, si P peut s’interpréter comme percontatif ou intégratif » (Le Goffic 1993 : 409).

⁹ Cf. (0b) : « Je ne sais pas, si on pouvait faire d’une pierre deux coups » (exemple — attesté — où Si P ne nécessite pas de Q).

¹⁰ Je m’appuie ici sur Philippe (2002 : 82–84) qui notamment après Bally et Thibaudet étudie le DIL (SIL) comme un écart marquant la langue littéraire. Je vise pour ma part la langue ou le « style » journalistique ; pour un autre exemple, parmi d’autres, voir ci-dessous (5a).

¹¹ Cf. la « fonction sémiotique » du DIL chez Philippe (2002 : 84).

¹² À rapprocher de ces « expressions **en tant que signes** qui révèlent [le DIL] » in Lips (1926 : 66) citée par Philippe (op. cit. : 73, note 1 ; je souligne).

On comparera ainsi cette manière de DR à la version du *Monde* :

- (5b) *Elle a fait un pas de plus vers sa candidature officielle en s'engageant, pour la première fois, sur le terrain des promesses : « Si je suis en situation, la valeur travail sera reconstruite. » « Si je suis en situation, a répété M^{me} Royal, nous ferons de la France le pays de l'excellence environnementale. » (Le Monde.fr, même date)*

On relèvera alors, dans *Le Figaro*, l'autonomie à laquelle tendent, par une majuscule à l'initiale de chaque proposition, les citations corrélatives P, Q (P \supset Q) :

- (5a) *« Si je suis en situation », a-t-elle répété avant de décliner ce qui pourrait être ses priorités : « La valeur travail sera reconstruite... »*

Le journal de 8h de France Inter, deux jours plus tard, le mercredi 23 août, semble confirmer cette interprétation *exhibitionniste* :

- (5c) *Comme Ségolène Royal à Frangy sur Bresse le week-end dernier, l'ancien Premier ministre [Laurent Fabius, la veille au soir] a dévoilé ses engagements. À chacun sa formule : pour lui, ce n'est pas « Si je suis en situation » mais « Si je suis investi et élu. » Laurent Fabius propose notamment d'augmenter le Smig de 100 euros dans un premier temps.*

On voit qu'ici aussi la proposition P est isolée de sa corrélatrice Q, dont je restitue la continuité ou la séquentialité en :

- (5d) *« Si je suis investi et élu, je propose notamment d'augmenter le Smig de 100 euros. »*

3. J'arrive ainsi à ma troisième raison : car je peux ou je dois compléter, alors, l'exemple (1a) dans le sens de cette autre continuité ou ce continuum qui relierait l'hypothèse à l'interrogation (ou l'inverse) :

- (1f) *Elle ne dit pas si je suis candidate, encore moins si je suis présidente, non elle se contente de répéter si je suis en situation.*

Ici en effet, l'occurrence du verbe « répéter » ne permet plus la (con-)fusion, car il n'est pas fréquent¹³ de le rencontrer comme introducteur d'interrogative indirecte, alors même qu'il est un verbe de parole et pourrait être l'introducteur d'un propos rapporté interrogatif ; mais dans ce cas, le propos devrait être rapporté directement :

(1g) *Elle est obsédée par la question de sa victoire et ne cesse de répéter : « Suis-je en situation de l'emporter ? »*

2. Premier bilan : s'il y a des limites, il a bien des « marges »

Il y a donc des limites à la polyvalence de Si, autrement dit à sa plasticité d'une part syntaxique, de l'autre discursive ou pragmatique¹⁴ : ce sont les limites, notamment, que nous dictent le lexique-grammaire des verbes qui permettent d'introduire une complétive et/ou une circonstancielle¹⁵. En somme, c'est ce à quoi nous contraint le lexique-grammaire des verbes :

Ces deux langages [celui de la syntaxe : celui des formes / des catégories, et celui des relations / des positions] peuvent être tenus à propos des deux systèmes de régulation [structure + lexique] qui font que tout ne peut pas se dire, que les termes ne sont pas disposés n'importe comment : le système de régulation par la structure, le système de régulation par le lexique. (Delaveau 1992 : 107)

Le problème néanmoins, s'il n'est pas de nier ces systèmes de régulation, est de ne pas chercher aux marges, et plus exactement aux marges

¹³ Voire possible ? Je n'ai trouvé aucun emploi de ce type dans les 100 premières occurrences de « répéter si » et de « répète si » sur *Google*, qui sont toutes du type « répéter » intransitif ou pronominal ou « répéter » + COD + Si P circ. Il n'y a aucune occurrence de « répéter si » dans le TLF quelle que soit la valence du verbe.

¹⁴ Pour les « marges » comme pour la « plasticité » de Si, je fais référence à Vogüé (2004).

¹⁵ En cela, je poursuis, modestement, l'entreprise de Bally analysée par Philippe (op. cit : 70) : « S'il situe le SIL dans le champ de la compétence de la grammaire, Bally reste fort nuancé sur ce point et articule finement description syntaxique et considérations interprétatives : “[le SIL] ce n'est pas une forme de grammaire, c'est une attitude de l'esprit, un aspect, un angle particulier sous lequel il aperçoit les choses ; et — chose à bien noter — ce n'est pas une observation purement psychologique qui fait découvrir cette forme de pensée, elle se déduit de l'étude même de la langue” (Bally 1912 : 605–606). »

discursives, du lexique-grammaire des verbes ; il est donc de nier ces marges où les systèmes se dérèglent. C'est ce que fait Delaveau, qui part de deux « points » ou « problèmes » (art. cité : 108) ; selon elle en effet :

- Toutes les conditionnelles ne sont pas mobiles, ce qui contrevient au fait que par principe les circonstanciels par opposition aux compléments argumentaux sont « non dépendants », et donc n'obéissent pas à une « hiérarchie des positions. »
- « La zone d'ambiguïté entre l'interprétation conditionnelle et l'interprétation interrogative des phrases en *si* est très réduite : elle se limite à la place finale, avec pause, avec détachement [voir 6a] » :

(6a) *Je serai étonnée, si elle rate son examen.* (Delaveau, art. cité : 118, suivant Grevisse 1981 et Sandfeld 1936)

=

(6b) *Q de ce que P.*

Vs

(6c) *Q au cas où P.*

Je suis d'accord avec le premier point — voir infra les exemples (10a) de Vogüé (1992) et (10b) de Charolles (2003) —, et pour le second point, avec la position finale, mais je ne le suis plus avec la pause et le détachement, puisque dans l'exemple (1a) qui nous occupe toujours, c'est bien le contraire qui provoque la confusion. En outre, après avoir posé ces problèmes, ceux que posent les Si P interrogatives ou circonstanciels, Delaveau (art. cité : 108) annonce aussitôt le « résultat »¹⁶ ; après avoir dit : « On tiendra pour acquis qu'il n'y a pas de position initiale de phrase où on ait une interprétation interrogative »¹⁷, elle ajoute : « Or, en position finale, avec pause, les cas d'ambiguïté sont encore réduits par le fait que la liste

¹⁶ Ce qui s'explique car elle résume alors sa thèse d'état de 1990 sur le même sujet.

¹⁷ Voir l'inverse chez Corminbœuf (2006, à par.).

des verbes qui introduisent une interrogative est bien délimitée¹⁸. » Elle poursuit : « En conséquence, il n'y a pas de construction "monstrueuse," qui participerait des deux modes d'interprétation de *si*¹⁹. » Et elle conclut : « Il n'y a pas de forme qui permette de passer insensiblement de l'une à l'autre (...) Il n'y a pas de continuum de l'interprétation. » Et c'est là que je diverge vraiment : il y a un marqueur *Si* qui participe à la fois de l'expression de l'interrogation donc du doute, et de l'expression de l'hypothèse, ou de la condition, ce qui est une autre forme du doute (on y reviendra)²⁰.

Je viens d'employer le mot « expression » (de l'interrogation ou du doute) pour signifier que j'aborde la question des structures ou des formes également d'un point de vue discursif (ou macrosyntaxique). Le problème méthodologique est, alors, l'élaboration de listes, de lexiques-grammaires, de corpus, « verbatim » comme le dit et le réclame Wilmet (1997 : 531, à propos précisément des circonstanciels). Or c'est bien cette plasticité du discours, et ses effets sur la structure, en l'occurrence la plasticité du discours à assimiler des propos donc des propositions hétérogènes, qui permettent des « monstres » linguistiques tels que (1a) ; ce qui fait que, pour en finir avec ces conclusions partielles, je ne partage pas la conclusion ultime de Delaveau (art. cité : 121) :

Il n'y a pas de monstre linguistique ; je veux dire par là qu'il n'y a pas de configuration qui mêlerait une construction *x* avec une interprétation *y* (...) il n'y a pas de complément à interprétation conditionnelle. Mais il n'y a pas non plus de phrase

¹⁸ Je suis d'accord (cf. ma remarque ci-dessus sur « répéter » vs « dire ») mais le problème reste l'établissement « in vitro » de cette liste, qui par définition exclut les écarts, les recherches à la marge.

¹⁹ Encore faudrait-il faire la différence entre *ambiguïté* et *confusion*.

²⁰ La chose a été dite diversement, en psychomécanique du langage par Guillaume, puis Moignet, et dans une approche sémantico-logique par Martin ; Moignet et Martin se rejoignent en outre sur le *complémentiseur K* dont le rôle est l'enchâssement syntaxique et la suspension de la valeur de vérité. Cette polyvalence sinon cette continuité a été aussi défendue et illustrée sous la forme *qu-* par des syntacticiens ; voir ainsi Le Goffic (1993, 1994) ou encore (2002 : 315) : « les termes en *qu-* sont prédisposés à lier deux propositions, en tant que variables. C'est la subordination 'intégrative' : *Qui dort dîne, Où tu iras, j'irai* ('pour tout lieu *x*, si tu vas dans *x*, alors j'irai dans *x*') » ; voir aussi Fournier (1998 : 172) : les « termes en *qu-* [à] valeur fondamentalement indéfinie (...) indiquent une opération de parcours qui consiste à balayer toutes les valeurs possibles et imaginables susceptibles de vérifier une propriété. »

en *si* qui ne soit pas complément et qui ait une interprétation interrogative. (Delaveau, art. cité : 121)

J'en donnerai et analyserai d'autres exemples en quatrième et cinquième parties. Auparavant je vais rappeler le cheminement qui m'a mené aux *marges* de la condition, où celle-ci rencontre l'interrogation.

3. Polyphonie et polyvalence de Si

3.1. Je partirai du fait que *Si* a une fonction syntaxique d'intégration (mise en dépendance et en corrélation de P et Q). Ceci justifie qu'on puisse ensuite l'étudier comme « introducteur de cadre » (Charolles 2003, qui reprend Haiman 1978, et lui-même Jespersen 1940)²¹ ; autrement dit par sa fonction macrosyntaxique de thématisation ou de topicalisation, et par sa fonction logico-sémantique d'indexation : lorsque *Si P* est détachée en tête de la corrélation, elle rappelle ou met en avant un thème de discours, en même temps qu'elle ouvre un cadre de véridiction qui met *sous tutelle* et *sous condition* la vérité supposée de Q. Cette mise en relation conditionnelle est la clé d'une analyse dialogique ou polyphonique : outre Haiman et Jespersen, voir aussi Bres (2005). En effet les propositions corrélées forment par leur somme une proposition de vérité à vérifier. J'ai considéré (2005), comme Bres, cette fonction logique, ou encore cet objectif communicationnel, comme le moyen vraiment efficace de traiter la polysémie de *Si* conditionnel, et je dirais même aujourd'hui, la polyvalence ou la polyfonctionnalité de *Si* (complétif / circonstanciel), autrement dit d'y mettre un peu d'ordre, et de tempérance. Cela n'empêche pas *Si* d'avoir des emplois discursifs d'une grande diversité contextuelle, et cela même l'explique, puisque l'enjeu pragmatique, dans beaucoup d'interactions verbales, est la négociation — en l'occurrence, d'une valeur de vérité : « *si* pose un cadre fictif pour la parole ultérieure » (Ducrot 1984 : 108).

²¹ “A conditional clause is (perhaps only hypothetically) a part of the knowledge shared by the speaker and his listener. As such it constitutes the framework which has been selected for the following discourse.” Cette position, rappelle Haiman, était déjà celle de Jespersen (1940) qui voyait dans les conditionnelles un condensé de mini-séquences conversationnelles mettant en scène une séquence question-réponse... Voir ensuite Ford et Thomson (1986) et Ramsay (1984).

Je ne donnerai ici que deux exemples qui montrent cette continuité qui existe entre une valeur de Si explicitement logico-sémantique, centrée sur la véridictionnalité (la valeur potentiellement vraie de la proposition P selon le locuteur), et une valeur discursive / échoïque, centrée sur la reprise citationnelle et conditionnelle par le locuteur principal du propos assertif d'un locuteur secondaire :

(8a) *S'il est vrai que l'Europe est une vallée de larmes...* (Fabriqué)²²

(8b) *Si, comme l'a dit Jean Monnet, l'Europe est une vallée de larmes...* (France Inter, Journal du 7–9h, 19 juin 2005)

Avec cette question de la polysémie de Si conditionnel, je suis déjà entré dans ce que Wilmet (1997 : 531) appelle « le maquis des circonstanciels. » Comme je l'ai dit, j'ai tenté de réduire ce maquis par une lecture polyphonique, mais sans prétendre tout ramener à cette valeur²³.

Pour Wilmet, le maquis en question ne concerne pas que le Si circonstanciel, mais les circonstanciels en général, et surtout le problème de leur lien à la prédication, autrement dit le fait qu'ils soient ou puissent être nucléaires ou facultatifs ; et que ces derniers puissent être intra- ou extra-prédicatifs, suivant qu'ils sont ou non mobiles ou détachés (exemples de Wilmet op. cit. : 560)²⁴ :

(9a) *Pierre n'est pas parti sans que Marie le sache.*

²² Lors d'un séminaire où cet exemple a été présenté et discuté (janvier 2006), il m'a été fait remarquer que *l'Europe est une vallée de larmes* tout court induit une lecture polyphonique, qui relève d'une énonciation « empruntée » (sentencieuse, métaphorique).

²³ Pour Ducrot (1984 : 108), *S'il fait chaud, il y a de la bière au frigo* n'est pas implicative au sens où elle « ne subordonne pas l'existence de la bière à l'hypothèse de la chaleur », mais elle est bien « sous condition » en ce qu'elle « présente l'assertion de cette existence comme justifiée par l'hypothèse : “Je te parle pour le cas où.” » Autrement dit, l'assertion Q qui supporte ou suppose l'acte de parole (*S'il fait chaud, alors je t'informe qu'il y a de la bière au frigo*) n'est pas incompatible avec la présentation « conditionnelle » ou éventuelle de contenus P (événement).

²⁴ Wilmet (op. cit. : 489–490) cite parmi les partisans d'un continuum : Blinkenberg (1960), Moignet (1974), Willems (1981), Melis (1983), Cervoni (1991).

≈

(9b) *Marie ne pouvait pas ignorer le départ de Pierre.* (intraprédicatif)

Ou :

(9c) *Marie ignorait tout du non départ de Pierre.* (extraprédicatif)

Je citerai alors dans la même veine, en revenant à l'hypothétique, ces exemples de Si P circonstancielle :

(10a) *Paul viendra si Marie l'invite.* (Charolles 2003 : 16)²⁵

(10b) *Je viendrai si j'ai le temps.* (Vogüé 1992 : 136)²⁶

3.2. Mais dans ce maquis des circonstancielle, je suis entré avec prudence et j'avance à petits pas. Une étape intermédiaire a consisté notamment à étudier un étrange parallélisme, que je souligne :

(11) *Si tu le touches (P), il te demande pendant un kilomètre de temps (P') si tu le touches vraiment.* (J.-M. Koltès, *La nuit juste avant les forêts*)

S'il y a incontestablement une identité formelle et logique (entre P et P' non assertives), il n'est pas syntaxiquement et sémantiquement possible de confondre la circonstancielle hypothétique (éventuelle), antéposée, extra-prédicative, et la percontative, intraprédicative, argumentale. Ceci dit, si je sors ainsi du maquis des circonstancielle (elles-mêmes intra- et

²⁵ « Dans [10a], la subordonnée n'occupe pas une position argumentale (privilège des si percontatifs). Le fait qu'elle apparaisse après la principale favorise cependant une lecture intraprédicative dans laquelle elle est le foyer de la phrase. Dans cette lecture, [10a] **répond à la question** *À quelle condition Paul viendra-t-il ?* et la négation ne porte ni sur la protase ni sur l'apodose mais sur leur relation (*Paul ne viendra pas si Marie l'invite mais si Jean l'invite*) » (Charolles, art. cité ; je souligne).

²⁶ « Si P a le statut énonciatif de prédicat. Et il s'interprète comme une condition qui peut ne pas être suffisante (il faut aussi que je n'aie pas d'empêchements imprévus) mais qui est donnée comme nécessaire : *si je n'ai pas le temps, je ne viendrai pas* » (Vogüé, art. cité).

extrapredicatives comme on a pu le voir avec l'exemple de Charolles), c'est pour entrer dans le maquis des compléments nucléaires ou non, objets ou circonstanciels²⁷.

3.3. J'en suis ainsi arrivé à lier cette question de la polyvalence fonctionnelle et syntaxique de Si à celle de sa polysémie, d'une part en tombant sur des cas du type (11), d'autre part parce que ces cas de confusion syntaxique entre percontative et circonstancielle me semblaient pouvoir être expliqués par la continuité logico-sémantique qui existe entre interrogation et hypothèse. Toutes deux participent donc de la suspension de la valeur de vérité de la proposition (du coup *non assertive*) ; en d'autres termes, elles ouvrent aux *mondes possibles* via l'éventualité et l'alternative, avec leurs nuances :

- *Si P, Q* implique que la réalisation de Q est liée (corrélée) à la vérité supposée en P (plutôt d'ailleurs qu'à l'éventualité « non » P : cf. exemple 2a).
- *Est-ce que P* implique que P et « non » P sont envisageables :

(12) *Il faudra penser à aller vérifier si l'orme qui pousse devant l'église Saint-Gervais, dans le 4^e arrondissement, est mort ou non. En juillet, il semblait l'être.* (A. Lompech, *Le Monde*, Premiers signes d'un réveil de la nature, 10 février 2006)

Donc, la question ou l'alternative laissent la perspective ouverte (comme on parle de question « ouverte ») : ce peut être *oui* ou *non*. L'hypothèse est une projection ou un pari sur l'éventualité positive (plus rarement négative) ouverte par l'alternative. En ce sens, l'hypothèse est une réponse possible, ou encore, discursivement et dialogiquement parlant, une suite possible donnée à la question — comme cette Si P de reprise qui a bien une valeur de condition :

(13) *Qu'est-ce que tu feras s'il y a du verglas ? — S'il y a du verglas, je resterai chez moi.* (Vogüé 1992 : 138)

²⁷ Wilmet en fait la « synthèse » (op. cit. : 488–491).

Autrement dit Si, P est ici une réponse à la question, mais contrairement à une réponse du type « oui vs non Q », Si P laisse la valeur de vérité en suspens, comme dans la question.

Je vais maintenant continuer d'explorer les *marges* de la condition, ou la condition aux marges de l'interrogation, avec d'autres cas.

4. Nouvelles marges et confusions

Un cas à envisager particulièrement, aux marges qu'on n'a pas encore explorées, est celui des Si P conditionnelles interrogatives (je ne dis pas circonstancielle dans la mesure où elles ne sont pas des compléments détachés et facultatifs d'une prédication principale) :

(14) *Cette architecture [d'inspiration italienne] a l'inconvénient d'être en désaccord avec le climat. Si l'on pouvait du moins, pendant les hivers de Bohême, mettre ces palais italiens en serre chaude avec les palmiers ?* (Chateaubriand, *Mémoires d'Outre Tombe, Visite de Prague*)

(15a) *Abderrahmane, Martin, David... / Et si le ciel... était vide ?* (A. Souchon, *Abderrahmane, Martin, David*, 2005 ; points de suspension de l'auteur)

(15b) *Tant d'angélus... qui résonnent... / Et si en plus, y'a personne...* (Ibid.)

Le premier exemple présente une Si P, qui pour être sans aucun doute hypothétique, est dé- ou non corrélée (Q zéro), qui plus est interrogative. La différence, maintenant, entre les deux derniers exemples, tient à la présence vs à l'absence de marque interrogative. On remarquera en outre la présence en (15b) du connecteur *Et* devant Si P ; de la sorte, celle-ci entre en relation avec un co-(n-)texte, dont on ne sait rien, mais qu'on imagine : il me semble en effet qu'on puisse et même qu'on doive restituer un débat dont on aurait ici (de la part du chanteur) la conclusion (provisoire) en forme de supposition²⁸.

²⁸ Il faut en outre souligner l'aspect dialogique des interpellations du premier vers, et au deuxième et au dernier vers, celui des *Et Si P* (sans Q) dont la fonction est, aussi, logico-argumentative : supposition à l'intention d'autrui d'un fait non vérifié, qu'on l'invite à vérifier.

Quant à la forme interrogative de Si P en (15a), elle est argumentative :

(15c) *Es-tu d'accord avec moi pour supposer P ?*

On retrouve donc là, avec une Si P hypothétique interrogative, ce que dit Wilmet (1997 : 555) de la percontative : « Le propre de *si* interrogatif est de subordonner la valeur de vérité à celle de la réponse sollicitée (...) *si* projette en filigrane l'énoncé de signe inverse [+ ou -] »

Et Wilmet (ibid.), ajoutant : « Peu importe le verbe matriciel », propose ces exemples :

(16a) *Marie demande si Pierre viendra.*

(16b) *Imagine si Pierre a été content !*

(16c) *Tu sais si je l'aime.*

(16d) *Si j'osais...*

(16e) *Si je t'aime !*

En réalité, on ne trouve pas chez Wilmet (op. cit.) de zone de confusion, ou de réflexion sur des confusions possibles, mais un très remarquable rassemblement des fonctions et des valeurs qui fait penser à Moignet (1981) dans le passage du complétif interrogatif (16a) au complétif quantifiant (16c). Pour Moignet d'ailleurs, il n'existe qu'un Si « intégrateur de phrase avec une valeur de degré relatif » :

(17a) *Si c'est beau !*

(17b) *Tu sais si c'est beau !*

(17c) *Je ne sais pas si je viendrai.*

Pour moi, c'est (16b) qui fait problème, car on ne sait s'il est interrogatif ou quantifiant. Je préfère pour ma part me pencher sur la confusion que suscite l'exemple suivant, qui est un appel à l'imagination et à la vérification :

(18a) *Voyez si ce nuage ne se dessine pas en forme de dragon.* (Jules Verne, *L'Île à hélices*)

En effet, pour moi, (18a) se paraphrase en :

(18b) *N'est-il pas vrai que P ?*

Plutôt qu'en :

(18c) *Est-ce que P ?*

Autrement dit :

(18d) *Vérifiez si P* = (18e) *Vérifiez l'hypothèse P* = (18f) *L'hypothèse P n'est-elle pas vraie ?*

Ainsi la Si P percontative est aussi imaginaire et donc aussi peu véridictive que les précédentes Si P hypothétiques interrogatives (de contenu non vérifiable, mais à vérifier)...

5. Pour en sortir... par un compromis

Pour terminer, j'aimerais examiner un cas qui, me semble-il, devrait nous permettre de sortir, ne serait-ce qu'un peu, de cette confusion.

(19a) *Je me demande si le PS ne deviendrait-il pas un parti stalinien ?* (France Inter 28 février 2005, militante de la fédération PS du Nord, qui réagit par téléphone aux consignes de vote « oui » au référendum sur l'Europe, qu'elles reçues par lettre de P. Mauroy et M. Aubry)

En effet ce qui, à première vue, apparaît ici remarquable d'un point de vue syntaxique, c'est le cumul (i) d'une subordonnée Si P censée être percontative après le verbe qui l'introduit, et (ii) d'une interrogation directe. J'interprète pour ma part ce *cumul* des structures intégrative vs. non intégrative comme le besoin de dissocier sémantiquement hypothèse et interrogation, de telle sorte qu'elles apparaissent séparément, distinctement. Au-delà donc de ce que l'on pourrait hâtivement considérer comme une incorrection grammaticale, le phénomène de redondance (interrogations indirecte + directe) montre à mon sens que Si, tout autant qu'introducteur, lui-même, d'une complétive, est attaché au verbe de parole introducteur de l'interrogation — et cet attachement sémantique est en conséquence lexicogrammatical. On a effectivement la possibilité, d'un côté, d'une résomption anaphorique qui montrerait bien l'intégration de Si à la complétive :

(19b) *Est-ce que P / Si P, je me le demande*²⁹.

Mais on pourrait avoir, d'un autre côté, un écho résomptif en « Si oui » qui montrerait à son tour le rôle argumentatif de la négation en (19a), qui détache cet introducteur du contenu propositionnel ou prédicatif P, et qui en outre lui donne un sens hypothétique :

(19c) *Est-ce que P, je me le demande. Et si oui (P), alors...*

(19d) *Dans l'hypothèse où effectivement le PS deviendrait un parti stalinien...*

On remarquera par ailleurs en (19a) l'emploi du conditionnel (*si le PS ne deviendrait-il pas...*) là où la norme sinon l'usage laisseraient attendre un présent ; mais ce conditionnel permet de revoir le statut syntaxique et sémantique de Si à rebours, c'est-à-dire lui (re-)donne un sens hypothétique là où il semble, aux grammairiens en tout cas, qu'il ne l'a pas ou ne l'a plus³⁰.

²⁹ Sur les interrogatives antéposées, cf. Corminbœuf (2006).

³⁰ Voir les fameux mais supposés Si non hypothétiques dans des Si P concessives, oppositives, etc. (par exemple chez Lycan 2001).

Si on est d'accord avec cette analyse :

- On peut tout d'abord suivre Fournier (1998 : 351) et redire avec elle que :

Si marque une entrée dans un « monde possible » où la vérité de la proposition est supposée, c'est-à-dire suspendue, encore à vérifier (...) L'emploi du conditionnel encourage cette lecture. (Fournier 1998 : 351, après Le Goffic 1993 : §§ 21, 66, et 1994)

Ou encore (Fournier 1998 : 172) :

Le parcours percontatif implique une issue ; le locuteur cherche à sortir de l'indéfinition et s'en remet à son interlocuteur pour sélectionner une valeur adéquate pour le terme en qu-. (Fournier 1998 : 172)

Plus loin (op. cit. : 352) elle ajoute plus précisément que le Si percontatif instaure une « sorte de débat sur la validité d'une assertion. » Cette citation met l'accent sur le fait d'une part qu'il y a bien une forme de dialogue, d'échange verbal entre deux locuteurs, d'autre part que c'est, comme dans la conditionnelle, la valeur de vérité de l'assertion qui est suspendue :

(19e) *Et je suis dans l'incertitude si, pour me venger de l'affront, je dois me battre avec un homme, et le faire assassiner.* (Molière in Fournier 1998 : 123)

- Mais, avant qu'il y ait *dialogue* sous la forme d'un échange de points de vue, ou demande d'une réponse à l'énoncé de son doute, il faut considérer aussi qu'en (19a), grâce au verbe de parole « se demander », un discours intérieur est exprimé, exposé et rapporté, par le fait même de l'énonciation, qui est un *se dire* avant d'être un *dire* (Jaubert 2000).

On pourrait alors avancer que si le verbe qui supporte et provoque cet effet polyphonique, — il s'agit ici d'un *dialogue de soi avec soi* mais à *haute voix* donc rapporté à autrui, qui plus est à la radio ! —, alors le Si percontatif est dégagé³¹ de sa fonction interrogative, sinon complétive

³¹ En partie dégagé, car il ne devient pas autonome du point de vue de la syntaxe verbale.

d'ailleurs indissociable du sémantisme verbal, et se charge, comme on l'a dit, d'indiquer plus distinctement l'ouverture de l'espace de l'incertitude et, donc, l'entrée dans le monde du conditionnel, du non asserté :

(19f) *Je me demande : le PS ne deviendrait-il pas un parti stalinien ?*

L'expression d'un doute est donc aussi l'expression d'un débat de type monologue intérieur³².

Pour finir on envisagera un dernier cas *intermédiaire*, celui où Si P est une complétive introduite par un verbe de parole (ou de pensée) qui est en même temps un verbe de savoir et de certitude ; autrement dit, en termes de valeur de vérité et de cognition, la proposition principale introductrice est plus qu'assertive, elle est épistémiquement une proposition qui affiche une *attitude* de certitude, d'assurance :

(20a) *S'il vient ? Oui, je le sais.*

=

(20b) *Je sais s'il vient (ou non).*

Pour y voir plus clair, ou vraiment clair, il faut faire la différence avec Que P :

(20c) *Je sais qu'il vient.*

Vs.

(20d) [?] *Je ne sais pas qu'il vient.*

(20e) ^{*} *Je me demande qu'il vient.*

³² À ce propos, Nølke et al. (2004) distinguent trois degrés de structure polyphonique (i.e. qui renferme un « point de vue posé ») : (i) la monotonie (*Il fait beau*) ; (ii) la polyphonie interne (*Je me demande si...*) ; (iii) l'externe (*Dis-moi ce que j'ai mangé ce matin, puisque tu sais tout*, où P est à attribuer à l'allocutaire).

On voit donc le rôle de Si percontatif : il ne concerne pas seulement le mode du savoir, son rapport au verbe de parole ou épistémique, mais la présentation, voire le partage de ce savoir. Du coup sa valeur proprement percontative est effacée et rejoint la circonstancielle. Et ce dernier Si semble bien emprunter aux deux Si : interrogatif et circonstanciel³³. On voit alors le rôle également argumentatif et dialogique de ce Si :

(20f) *Tu sais s'il vient ? Oui, il vient, je le sais (=± Oui, je sais qu'il vient, il me l'a dit.)*

Vs.

(20g) *Tu sais s'il vient ? Oui, je sais s'il vient.*

En termes de *coopération*, il n'y a pas ou plus, alors, de recherche commune, partagée, d'une issue.

6. Conclusion générale

J'ai voulu montrer qu'il existe bien, parmi les Si P, des *monstres linguistiques* qui tiennent du percontatif et de l'hypothétique. Ces *monstres*, dont on a pu souligner la fonction d'exhibition, et qui, ainsi, méritent bien leur nom, fréquentent ces zones, qu'on a dites de *confusion*, où l'on hésite entre deux interprétations :

(20h) *S'il vient, j'aimerais bien le savoir.*

Avec une intonation ascendante, cette Si P antéposée est une question de reprise, en écho, et vraisemblablement topicalisée :

(20i) *S'il vient ? J'aimerais bien le savoir.*

³³ Cf. Le Goffic (1993 : 406–407) : « L'adverbe *si* connaît une dualité entre emploi percontatif et emploi intégratif. Dans son emploi percontatif, *si* pose la question de la vérité de la proposition en termes de choix "oui / non" : *Dis-moi si tu m'aimes*. Dans son emploi intégratif, *si* oscille pour ainsi dire entre la vérité et la non-vérité de la proposition sans trancher : *Si tu m'aimes, tu dois me faire confiance*. La vérité de Si P dans le monde réel n'est a priori ni exclue ni affirmée. »

Sinon, cette Si P peut être une hypothétique :

(20j) *Au cas où il est effectivement là, j'aimerais qu'il ou qu'on me le dise, qu'il ou qu'on me prévienne.*

On peut expliciter et paraphraser la complémentarité des interprétations avec des Quand P (d'un côté effective, de l'autre interrogative) :

(20k) *Quand il vient, je ne le sais pas.*

(Il vient, mais je ne sais pas quand) →

(20l) *Quand il vient ? Je ne le sais pas.*

Références

- Achard-Bayle, Guy (2005) Si polysémique et si polyphonique. In Laurent Perrin (éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie dans la langue et le discours, Recherches Linguistiques 28*, pp. 407–434. Université de Metz : Publications du CELTED.
- (2006) Connexité(s), Cadrages co(n)textuels, Portée(s). In Dominique Legallois (éd.), *Organisation des textes et cohérence des discours, Corela n° spécial*. En ligne. [<http://edel.univ-poitiers.fr/corela/document.php?id=1278>].
- Bally, Charles (1912) Le style indirect libre en français moderne, I et II. *Germanisch-Romanische Monatschrift IV* : 549–556; 597–606.
- Banyś, Wiesław (2001) Valeurs de vérité, échelle épistémique de fait / non fait et types d'emplois du *si* propositionnel conditionnel. *Studia kognitywne 4* : 141–152.
- Blanche-Benveniste, Claire (1988) Constructions verbales *en incise* et rection faible des verbes. *Recherches sur le français parlé 9* : 53–73.
- Blinkenberg, Andreas (1960) Le Problème de la transitivité en français moderne : essai syntactico-sémantique. Copenhague : Munksgaard.
- Bres, Jacques (2005) L'imparfait : l'un et / ou le multiple ? In Émmanuelle Labeau & Pierre Larrivé (éds), *Nouveaux développements de l'imparfait*, pp. 1–32. [Collection Cahiers Chronos 14]. Amsterdam : Rodopi.
- Cervoni, Jean (1991) *La préposition : étude sémantique et pragmatique*. Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Charolles, Michel (1997) *L'encadrement du discours. Univers, champs, domaines et espaces*. [Collection Cahiers de recherche linguistique 6]. Nancy : Université Nancy 2.

- (2003) De la topicalité des adverbiaux détachés en tête de phrase. *Travaux de Linguistique* 47 : 11–51.
- Corminbœuf, Gilles (2006) Interrogatives indirectes antéposées ». Communication au Colloque de Nancy *Les linguistiques du détachement* 7-9 juin 2006.
- Defrancq, Bart (2005) *L'interrogative enchâssée*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
- Delaveau, Annie (1990) La conjonction si dans ses emplois interrogatif et conditionnel en français moderne. Thèse d'état, Université Paris VII.
- (1992) *Si*, la syntaxe et le point de vue des positions. In Collectif, *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, pp. 107–122. Gap-Paris : Ophrys.
- Ducrot, Oswald (1984) *Le dire et le dit*. Paris : Éditions de Minuit.
- Ford, Cecilia & Thompson, Sandra (1986) Conditionals in discourse: a text-based study from English. In Elizabeth Traugott, Alice ter Meulen, Judy S. Reilly & Charles A. Ferguson (eds). *On Conditionals*, pp. 353–372. Cambridge : Cambridge University Press.
- Grevisse, Maurice (1961) *Le bon usage*. Bruxelles : Duculot. [7^{ème} édition].
- Guillaume, Gustave (1919) [1974] *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : Nizet.
- (1929) [1969] *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Champion.
- Haiman, John (1978) Conditionals are topics. *Language* 54 : 564–589.
- Jaubert, Anna (2000) Discours rapporté, énonciation, point de vue. Le problème du clivage. *Scolia* 13 : 83–97.
- Jespersen, Otto (1940) *A Modern English Grammar on Historical Principles*. Londres : George Allen & Unwin.
- Le Goffic, Pierre (1993) *Grammaire de la phrase française*. Paris : Hachette.
- (1994) Indéfinis, interrogatifs, relatifs : parcours avec ou sans issue. *Faits de langue* 4 : 31–40.
- (2000) Subordination et connecteurs : quelques propositions à partir de l'*Essai de grammaire de la langue française* de Damourette et Pichon. *Syntaxe & Sémantique* 1 : 17–37.
- (2002) Marqueurs d'interrogation / indéfinition / subordination : essai de vue d'ensemble. *Verbum* XXIV 4 : 315–340.
- Lips, Marie (1926) *Le style indirect libre*. Paris : Payot.
- Lycan William (2001) *Real Conditionals*. Oxford : Clarendon Press.
- Martin, Robert (1983) *Pour une logique du sens*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Melis, Ludo (1983) *Les circonstants et la phrase*. Louvain : Presses Universitaires.
- Moignet, Gérard (1974) *Études de Psychomécanique de la langue française*. [Partie « La "conjonction de subordination" dans le système de la langue », pp. 244–273]. Paris : Klincksieck.
- (1981) *Systématique de la langue française*. [Parties §§ 320–321 ; 423–458]. Paris : Klincksieck.

- Nølke, Henning, Fløttum, Kirsten, Nóren, Coco (2004) *Scapoline, La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. [Notamment le chapitre 3 : Discours représenté]. Paris : Kimé.
- Perrin, Laurent (2003) Citation, opacité, point de vue. *Polyphonie Linguistique et Littéraire* VII : 63–93.
- (2004) Le discours rapporté modal. In Manuel Lopez, Sophie Marnette & Laurence Rosier (éds), *Le discours rapporté dans tous ses états*, pp. 64–74. Paris : L'Harmattan.
- Philippe, Gilles (2002) *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française 1890–1940*. Paris : Gallimard.
- Ramsay, Violeta (1984) Preposed and postposed 'if' and 'when' clauses. In Russell S. Tomlin (ed.), *Coherence and Grounding in Discourse*, pp. 383–408. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Rosier, Laurence (1999) *Le discours rapporté. Histoire, théories, pratiques*. Bruxelles : Duculot.
- Sandfeld, Karl (1936) *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*. Genève : Droz.
- de Vogüé, Sarah (1992) *Si, la syntaxe et le point de vue des opérations* ». In Collectif, *La théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*, pp. 123–144. Gap/Paris : Ophrys.
- (2004) *Si, au centre et aux marges de la condition*. In Cécile Hare (éd.), *L'Hypothèse au miroir des langues*, pp. 85–117. Paris : L'Harmattan.
- Willems, Dominique (1981) *Syntaxe, lexicque et sémantique. Les constructions verbales*. Gand : Presses Universitaires.
- Wilmet, Marc (1997) *Grammaire critique du français*. Paris : Hachette.

Nom et adresse :

Guy Achard-Bayle
 Université Paul Verlaine Metz & CELTED
 UFR Lettres & Langues
 Île du Saulcy
 57045 METZ cedex 1
 France
 e-mail : guy(point)achardbayle(arobase)wanadoo(point)fr